



# Le Pôle Epannage Environnement

## Programme des travaux

Le programme de travaux réalisé sous la maîtrise d'ouvrage Cemagref – avec assistance ICADE G3A -comprend trois composantes principales :

### **Des constructions neuves :**

- un bâtiment «Laboratoires» dont les locaux comprennent des bureaux pour 64 m<sup>2</sup>, des laboratoires d'une surface de 370 m<sup>2</sup>, dégagements et locaux techniques (soit au total un bâtiment d'une surface utile de 604 m<sup>2</sup>).
- un Hall «engrais organiques» d'une surface utile de 1225 m<sup>2</sup> (35 x 35 m)
- des cellules de stockage de fumier (5 unités de 100 m<sup>3</sup>)
- des cellules de stockage des boues de stations d'épuration (2 unités de 50 m<sup>3</sup>)
- des cellules de stockage des lisiers (6 unités de 50 m<sup>3</sup>)

### **Des constructions réhabilitées :**

- Le bâtiment regroupant «les bureaux recherche» d'une emprise au sol de 488 m<sup>2</sup> comprenant 385 m<sup>2</sup> de bureaux (dont 5 bureaux d'accueil d'entreprises), 135 m<sup>2</sup> de salles de conférences et réunions, 48 m<sup>2</sup> de salle de documentation, dégagements et locaux techniques.

### **De gros équipements scientifiques :**

- Un banc d'expérimentation des épandages d'engrais minéraux (Cemib)
- Un banc d'expérimentation des épandages d'engrais organiques (Cemob)

### **LES INTERVENANTS**

Architecte : Bernard BANVILLET (Elément Architecture -SCPA B. BANVILLET, JL DARQUE)

Mandataire du Maître d'Ouvrage: ICADE G3A

Contrôle technique : SOCOTEC

Coordonnateur S.P.S. : GAYAUD et Cie

Les travaux ont été répartis en 16 lots, dévolus à autant d'entreprises différentes.

### **Contact :**

#### **Didier Mechineau**

Directeur Régional  
Auvergne-Limousin

Tél. : 04.73.44.06.07

Fax. : 04.73.44.06.96

didier.mechineau@

cemagref.fr

## **CALENDRIER DE REALISATION DES TRAVAUX IMMOBILIERS**

Opération votée au Conseil d'Administration du Cemagref  
le 21 novembre 2001

Programme de l'opération : avril 2002

Choix du maître d'ouvrage mandataire : octobre 2002

Obtention du permis de construire : novembre 2003

Appels d'offres pour le choix des entreprises : décembre 2003

Notification des marchés : juillet 2004

Démarrage des travaux : septembre 2004

Réception des travaux : juin 2006

## **BUDGET ET FINANCEMENT DES TRAVAUX IMMOBILIERS**

Le budget total du programme des infrastructures immobilières s'élève à 2 300 000 euros.

### **Les ressources financières ont été :**

- Ø Union européenne (fonds FEDER) : 1 150 000 euros
- Ø Conseil Général de l'Allier : 575 000 euros
- Ø Cemagref : 575 000 euros

## **BUDGET ET FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES**

D'importants équipements scientifiques – pour un montant de 936 463 euros - sont dès maintenant le support d'activités de recherche du Pôle Epanchage Environnement.

Ces équipements uniques en Europe ont, pour la plus grande part été soutenus pour la conception et la réalisation par :

- Ø des fonds FEDER de l'Union Européenne pour un montant de 318 000 euros ;
- Ø l'ADEME pour un montant de 141 000 euros ;
- Ø le Conseil Régional d'Auvergne, dans le cadre de grands projets de recherche régionaux, pour un montant de 110 000 euros ;
- Ø par l'Etat et le Cemagref pour le solde.